

Devenir notaire bts notariat

Par **Maxime27**, le 10/09/2021 à 17:56

Bonjour, je suis actuellement en classe de terminale. Mon but futur est de devenir notaire. Et j'aimerais savoir, si la fac de droit directement après le bac est la seule option pour le devenir? Je souhaiterais faire un bts notariat (infn) de 2 ans en alternance, pour pouvoir prendre en expérience, et commencer, à économiser puis, par la suite, faire une licence pro et le dmn la 4eme année. Est-il possible, après le dmn, de retourner à la fac pour acquérir un Master en 1 année (bac +5) pour ensuite faire 3ans de fac et au bout de (bac +8) passer le dsn au même titre que les étudiants de fac de droit (après le bac, eux bac +7). Si oui, aurais-je le même "titre" qu'eux une fois le dsn réussi et étant devenu notaire?

Maxime

Par **joaquin**, le 11/09/2021 à 11:20

Bonjour,

Vous pouvez bien entendu après le dmn passer un master puis le DSN, et vous serez diplômé de notariat et éventuellement notaire au même titre que ceux qui ont suivi le parcours classique. Par contre, pour le master, je ne suis pas sûr qu'une année de fac soit suffisante. Il faudra voir avec l'université. Mais pourquoi ne pas suivre directement la voie classique directement après le bac. Vous gagneriez quelques années.

Joaquin Gonzalez

Par **Isidore Beautrelet**, le 11/09/2021 à 12:31

Bonjour

Je rejoins entièrement Joaquin. La meilleure solution est poursuivre en fac de droit après le bac.